

ABONNEMENT.

Table with subscription rates for different periods (1 an, 6 mois, 3 mois) and postage costs.

On s'abonne : A SAUMUR, Au bureau du Journal ou en envoyant un mandat sur la poste, et chez tous les libraires.

POLITIQUE, LITTÉRATURE, SCIENCES, INDUSTRIE

L'ECHO SAUMUROIS

JOURNAL D'ANNONCES JUDICIAIRES ET AVIS DIVERS

BUREAU : PLACE DU MARCHÉ-NOIR.

INSERTIONS.

Annouces, la ligne... Réclamations... Faits divers...

RÉSERVES SONT FAITES Du droit de refuser la publication des insertions reçues et même payées, sauf restitution dans ce dernier cas...

On s'abonne : A PARIS, A L'AGENCE HAVAS, 8, place de la Bourse.

L'abonnement continue jusqu'à réception d'un avis contraire. — L'abonnement doit être payé d'avance.

Paraissant tous les jours, le dimanche excepté.

Les abonnements de trois mois pourront être payés en timbres-poste de 15 cent., envoyés dans une lettre affranchie.

SAUMUR

24 Mars 1882.

IMPOSSIBLE DE DIMINUER LES IMPÔTS

Quels sont les députés qui se souviennent aujourd'hui d'avoir promis aux électeurs de travailler au dégrèvement des impôts? Nous n'entendons parler que de l'augmentation des dépenses...

On parle à M. Léon Say de dégrever les impôts qui accablent l'agriculture; M. le ministre hausse les épaules; c'est impossible, le Trésor fait tout juste face à ses obligations.

Et cependant les dépenses courent toujours plus vite, on jette l'argent aux quatre vents; dans les ministères, on fait des virements, et les crédits destinés à soulager les petits employés sont détournés pour fournir les gratifications exceptionnelles aux créatures des ministères.

On ne sait peut-être pas assez que les crises ministérielles répétées coûtent des sommes considérables. Et nous venons d'avoir, en quatre mois deux changements de gouvernement.

En ce moment, on prépare un projet de loi sur la réorganisation de la Tunisie, qui rapportera peut-être beaucoup à certains brasseurs d'affaires, mais qui, assurément, va coûter à la France des sacrifices considérables.

Dans ce pays qui nous hait, on veut installer toute une administration française qu'il faudra protéger par la force armée; on songe à y tracer des routes, à y établir des

chemins de fer qui ne rapporteront rien. Mais le budget de la France sera grevé d'autant plus. La Tunisie nous causerait deux fois plus de dépenses que l'Algérie, et elle ne nous appartiendrait pas.

Pendant ce temps, les trois quarts de la population vivent de privations, parce que toutes les choses sont hors de prix, grâce à l'élévation des impôts.

Et le ministre des finances a été contraint de déclarer à la tribune que si l'Etat faisait un emprunt, la petite épargne trop pauvre ne prêterait pas d'argent à l'Etat, et que les spéculateurs seuls souscriraient.

En sorte que, si l'Etat était obligé, comme nous en prenons le chemin, de faire un nouvel emprunt, il faudrait établir un nouvel impôt pour le service des intérêts.

Voilà comment Messieurs les députés tiennent leurs promesses.

Chronique générale.

CONSEIL DES MINISTRES.

Le conseil hebdomadaire de cabinet a été tenu hier matin, à l'Élysée, sous la présidence de M. de Freycinet; il a été de courte durée.

Les ministres ont statué sur le sort des agents de change des places de Paris et de Lyon, compromis dans la dernière crise financière.

Sur la proposition de M. Léon Say, quatre agents de change seront invités à donner leur démission, et, à Lyon, deux de ces officiers ministériels seront révoqués purement et simplement.

Ensuite le conseil a pris et terminé l'examen du projet de loi sur le recrutement préparé par les bureaux de la guerre.

Le général Billot a fait part à ses collègues des observations faites par les membres de la commission supérieure de la réorganisation de l'armée, qui d'ailleurs avaient approuvé les modifications apportées à ce pro-

jet dans le dernier conseil des ministres. Le projet sera déposé samedi.

Avant de se séparer, les ministres ont causé de la nomination de la commission budgétaire.

M. Léon Say et le ministre de l'intérieur ont donné à leurs collègues l'assurance que les membres de cette commission appartiendraient certainement en grande majorité aux groupes ministériels.

Une nouvelle inattendue nous arrive de Berlin: on parle d'une convocation anticipée du Reichstag.

Il ne peut être question en ce moment de faire discuter les projets économiques.

D'abord, ces projets ne sont pas prêts; ensuite, ils sont tellement impopulaires, qu'ils seraient certainement repoussés par la majorité du Reichstag.

On croit donc généralement à Berlin, et nous en trouvons la preuve dans les feuilles officielles, que le chancelier a certains projets à réaliser sur le terrain de la politique étrangère, et qu'il a besoin pour cela de l'appui de l'Assemblée fédérale.

Cette convocation semble confirmer la dépêche du Gaulois dont nous avons parlé, au sujet d'un plan attribué au prince de Bismark et dans laquelle la Porte jouerait un rôle important.

Nous trouvons, de plus, dans le Borsen Courier, journal progressiste de Hambourg, un long article où le plan de M. de Bismark est résolument dévoilé.

D'après cette feuille, le chancelier n'a favorisé l'expédition française en Tunisie que pour soulever contre nous l'islamisme tout entier. Le Sultan n'attendrait qu'un signal de Berlin pour lancer en avant toutes les hordes musulmanes. Or, ce signal serait donné par Berlin si la France faisait mine de s'allier à la Russie dans le cas d'une guerre contre l'Allemagne et l'Autriche.

La feuille hambourgeoise voit dans ce plan machiavélique une garantie du maintien de la paix, parce que la Russie sera isolée et que la France sera occupée pour

longtemps à défendre ses intérêts en Orient, en Égypte et en Algérie.

Nous convenons que ce plan a été conçu et préparé par le chancelier avec une rare habileté. Les naïfs peuvent voir aujourd'hui clairement pourquoi M. de Bismark nous applaudissait quand nous entreprenions l'expédition de Tunisie, et comment M. Barthélemy Saint-Hilaire et M. Jules Ferry ont été dupés et bernés par le premier ministre de Berlin.

Dieu veuille que le cabinet actuel ne se laisse pas aussi facilement tromper. (Union.)

Le roi d'Italie, recevant le duc de Noailles, lui aurait dit qu'il désirait ardemment le maintien de la paix.

Il paraît, à ce qu'on affirme, que M. Grévy s'occuperait très-activement des affaires politiques depuis quelques jours.

Le Président de la République, très-inquiet des complications des affaires extérieures, serait un peu sorti de son apathie constitutionnelle, au grand étonnement de tout son entourage.

On attribue ce changement dans les habitudes du locataire de l'Élysée à l'influence de M. Wilson, son gendre, qui a plus d'ambition que son constitutionnel beau-père.

Tunis, 22 mars. — Un bataillon du 4^e régiment de zouaves a quitté Tunis aujourd'hui. Ce bataillon se rend à Sousse, d'où il repartira dès le lendemain de son arrivée avec un petit corps fourni par la garnison de cette ville.

Le bruit court qu'un engagement aurait eu lieu près de Gabès.

Nous avons donné hier quelques lignes sur les scènes tumultueuses qui viennent d'avoir lieu au lycée de Montpellier.

Cet esprit de révolte qui règne dans l'Université ne se manifeste pas seulement parmi

71) Feuilleton de l'Echo Saumurois. PAUVRES ET MENDIANTS Par G. de LA LANDELLE.

XLIII 2 ET 1 FONT 3. (Suite.) Toutes les connaissances humaines s'enchaînent entr'elles, il n'en était point d'étrangère, d'après Delcambre, à la destruction du paupérisme: — Chacune des sciences, disait-il, a sa partie à jouer pour l'exécution de cette grande œuvre d'harmonie et de paix dont l'amour du prochain est le chef d'orchestre. Elles sont les instruments qu'il faut, d'abord, mettre d'accord entr'eux. Il exérait les petites guerres scientifiques. Il conspuait les pédants. — Qu'on ne s'étonne pas, avait-il dit à Manuel, de la diversité de mes études, de la multiplicité de leur objet apparent. Je ne veux point me confiner dans une spécialité trop étroite; je deviendrais moralement myope, et je perdrais de vue le but que je poursuis toujours, même en faisant de la linguistique, même en m'amusant aux bagatelles de la physiognomonie. — On assure que cet original de docteur n'est

pas étranger au mariage impossible de M. de Sardagne? — Rien de plus certain. — Pauvre Laure! sacrifiée! Elle n'aura point de dot, une pension ridiculement faible et, bref, de gros soucis. — Pas possible! — Elle se met la corde au cou; voilà le fait. — Mais qui vous a dit tout cela? — Ma femme de chambre. — Qui aura causé avec celle de la comtesse! Oh! les domestiques! — Nous sommes livrés à leurs commérages, comme les marlyrs aux bêtes! — Et, sur ce soupir, commérages du grand monde de reprendre leur train féroce. On mordait à belles dents. On déchirait à belles griffes. Gants les plus frais n'y font rien. Ces impitoyables femmes de chambre avaient indignement bavardé. Suivre un si mauvais exemple, fi donc! Mais que dire sans médire? Et où serait le sel d'une conversation si l'on s'endormait au chapitre des louanges? — On savait, de point en point, comment M^{me} du Hêtre venait d'employer son temps. — En collaboration avec la cuisinière du château. — Plaisante histoire! Manie burlesque! — Ceci, dit M^{me} de Coëurex, est de l'amour vrai,

ou je n'entends rien au cœur des femmes. — De l'amour vrai! M. de Sardagne a tous les bonheurs. — Même celui d'être déshérité! — Le plus grand, peut-être, osa dire l'amie du docteur Delcambre. Personne ne la comprit. — Qu'est-ce donc que ces Vervaines? Qui les connaît ici? — La famille de Vervaines est l'une des plus anciennes du pays de Vignebois, excellente noblesse d'épée. — Mais encore? — Moi! fit imprudemment Adélaïde; je refuserais vingt partis avant de me parer d'un tablier de cuisine. — Sois tranquille, ma chère, tu ne seras pas mise à l'épreuve! riposta vivement la baronne, sa contemporaine. — Si personne ici ne connaît les Vervaines, il n'en est pas de même de M^{me} Vaurant, de messieurs Vaurant et de mesdemoiselles Vaurant!... — Vaurant! Où diable les du Hêtre vous ont-ils dénichés ces gens-là? — Eh! mon bon ami, voisinage de campagne! — Joli prétexte à une liaison intime! Je suis entouré de bourgeois enrichis. On se salue, on ne se voit pas. — La veuve d'un notaire et son intéressante

postérité. Ces demoiselles sont ménagères, leur jeune frère bachelier depuis quinze jours, leur aîné docteur en droit depuis une semaine... — A qui le dites-vous? Dans le salon du Hêtre, c'était un triomphe, on ne parlait que de sa réception par boules blanches à l'unanimité. — Justes cieux! Les révolutions nous font voir des choses bien étranges! dit avec componction une bonne vieille duchesse. — Hélas! soupira sa voisine. — Pour ma part, ajouta un chevalier de Saint-Louis, je me suis rencontré avec M^{me} Vaurant chez la comtesse et, d'honneur, je l'ai crue de race, un phénomène! Je ne concevais point que ce soit une petite bourgeoise provinciale. — Phénomène est le mot! Cette dame a, en effet, une distinction de manières qui ne s'accorde pas avec son rang dans le monde. — Oui, mais elle ne desserre pas les dents. — Est-elle muette? — D'après ma femme de chambre, elle ne savait pas, il y a un an, quatre mots de français. — Elle est donc étrangère? — Pas du tout; seulement, elle ne parlait que le patois de son canton. — Pour ma part, j'atteste que M^{me} Vaurant, qui parle fort peu, s'explique très-bien. — Ah! que ces domestiques sont menteurs! — Depuis le commencement de janvier, l'on a

les grands collégiens : leurs aînés, les étudiants de Lyon, viennent également de montrer leur esprit d'indiscipline et leur sentiment à l'égard de leurs professeurs.

Lundi dernier, dans son cours d'ouverture, M. le professeur Cazeneuve aurait dit que la médecine n'était qu'une science hypothétique, ne s'appuyant pas sur des bases solides, tandis que l'avenir était tout entier aux sciences exactes, comme la chimie et la physique, et qu'il était profondément regrettable de voir l'insuffisance des étudiants en médecine pour ces branches de la science qu'on traite à tort, selon lui, d'accessoires.

De là, indignation des étudiants en médecine ; ils ont trouvé là une excellente occasion de faire du bruit et de suspendre les cours.

On crie : « A bas Cazeneuve ! » On crie : « A bas la pharmacie ! — A bas le doyen ! — A bas tout ce que l'on veut, » et puis l'on part de l'École en *monôme*, promenade qui consiste à traverser les rues en file indienne, pour se rendre à la brasserie.

Les étudiants en médecine demandent la séparation de la Faculté de médecine d'avec la Faculté de pharmacie et le renvoi du docteur Cazeneuve qui ne les traite pas avec tous les honneurs qui leur sont dus.

**

On lit dans la *Civilisation* :

« Les enfants des écoles laïques s'amusaient, tout comme leurs maîtres.

Après le professeur d'Aix, tuant à table un de ses collègues qui se moquait de la forme de son nez ; après l'instituteur d'Amiens, tuant d'un coup de pied dans le ventre un enfant de troupe, âgé de huit ans, qui ne savait pas sa fable de La Fontaine, voici un élève d'un lycée de Paris que nous pourrions nommer, abimant un de ses camarades au point de mettre sa vie en danger, à la suite d'une petite discussion à l'étude.

Les coups de pied de la jeune brute n'ont pas été dirigés du même côté que les coups de pied de l'instituteur d'Amiens et nous devons déclarer, à sa décharge, qu'il n'a pas cherché à atteindre les endroits les plus dangereux, mais la violence a suppléé au manque de précision.

Le coup a été déterminé, dès le lendemain, une tumeur affreuse qui menace de dégénérer en tumeur cancéreuse, et la victime est soignée chez ses parents qui réfléchissent à loisir sur les conséquences de l'éducation laïque dans un des lycées réputés des mieux tenus, où la surveillance et la discipline sont si bien organisées qu'elles engendrent, comme on voit, un remarquable esprit de charité.

Nous pourrions citer le nom de ce lycée.

Nous pourrions citer également le nom de la victime. Elle appartient à une famille fort connue pour ses opinions centre gauche.

Nous engageons les journaux républicains qui versèrent jadis tant de larmes sur la partie légèrement échaudée d'une petite fille d'Avallon, d'en répandre aussi quel-

passé chez les du Hêtre des soirées fort gaies, dit-on. N'y alliez-vous point, mademoiselle ?

— J'avais ce doux privilège. Depuis l'arrivée de M. Gordien, l'on dansait en petit comité ; M^{lle} Fluviane se mettait au piano, et je me suis fort amusée sans avoir entendu la moindre médisance.

— Chose rare en ce monde ! fit M^{lle} de Cœureux.

— Trop rare, malheureusement ! ajouta d'un ton sentimental M^{lle} Adélaïde de Nerley. La charité est bien malmenée par les méchantes langues.

— Avez sincère et regret touchant ! dit l'amie du docteur Delcambre.

Mais encore une fois l'épigramme glissa sur le tissu cutané de M^{lle} Adélaïde, comme une goutte de rosée sur une statue de gutta-percha.

Les médisants sont les premiers à médire de la médisance.

On continuait à parler de ces délicieuses soirées intimes dans lesquelles Manuel, Gordien, Honoré et son frère Louis étaient les quatre principaux cavaliers, Laure et Suzanne, Noëlie et Hortense, les quatre danseuses de fondation. Parmi les critiques s'égarèrent, de çà, de là, des éloges inattendus. On daignait reconnaître, par exemple, que M^{lle} Yvonne étaient jolies, modestes, parfaitement élevées, aimables, gaies, ravissantes. On ne refusait même pas quelques bons points à messieurs leurs frères, le docteur en droit et le bachelier.

L'on avait plaint cette chère comtesse qui s'était

laissé arracher son consentement avec une douleur infinie et qui devait encore en pleurer quelquefois.

— La seule de la famille qui eût le sens commun.

— Car, en honneur, le comte devenait maniaque...

— Sous l'influence de son démon de Delcambre.

Et l'on en revenait à l'enragé docteur, connu de tout le monde, admis aux soirées intimes et sentimentales, l'un des pivots du lamentable roman Laure-Manuel.

Sauf dans le coin des pères nobles, où le whist et la politique avaient fini par l'emporter, on ne s'entretenait que de la signature du contrat.

Dans le coin des respectables mères de famille, la comtesse du Hêtre était une victime.

Dans celui des jeunes personnes, les avis étaient fort partagés. Une minorité romanesque penchait un peu en faveur des fiancés. Cependant, à la majorité des voix de ces virginales fleurs d'hymen, il était bien hardi de se marier :

— Sans dot !... — Avec une maigre pension de mille écus ; — quand le mari n'a que cent louis de traitement, de manière à n'avoir pas même de femme de chambre, mais tout au plus la bonne à tout faire...

— Et sans corbeille, mesdemoiselles !

— Dieux ! est-ce possible ?

— Que voulez-vous qu'offre M. de Sardagne ? Un malheureux châte, la bague sacramentelle et un

paroissien romain.

— Pas de corbeille !... O désolation !

Minuit sonnait ; entra un jeune vicomte qui arrivait en droite ligne de chez la comtesse du Hêtre :

— Que dites-vous là, mesdemoiselles ? Pas de corbeille ! mais il y en a deux splendides ! Je viens de les voir.

— Vous plaisantez, monsieur le vicomte.

— Je vous jure qu'il y a deux corbeilles, ou pour mieux dire, trois.

— Allons ! de plus fort en plus fort.

On fit cercle autour du jeune cavalier qui n'omit pas une épingle. Le whist s'arrêta, la politique même écoutait. Vrai conte des mille et une nuits. Le trousseau était parfait, chose prévue.

Mais cachemires, dentelles, parures, bijoux de tous genres, du meilleur goût, armoriés, magnifiques, c'était à n'y rien comprendre.

— Quel était ce mystère ?

— Il faut que Sardagne ait dévalisé le Grand-Mogol.

Adélaïde de Nerley en devint pâle d'envie ; M^{lle} de Cœureux, bien que mise au courant d'une foule de choses par le docteur Delcambre, était stupéfaite.

Et comment en eût-il pu être autrement, puisque M^{lle} la comtesse du Hêtre, ni Laure, ni même Manuel n'y comprenaient rien non plus ?

(A suivre.)

G. DE LA LANDELLE.

ques-unes sur la blessure peut-être incurable de ce jeune homme. »

Dernières Nouvelles.

DÉPÊCHE TÉLÉGRAPHIQUE.

Paris, 24 mars, 11 heures, matin.

Le premier bureau de la commission du budget a réservé son vote pour aujourd'hui.

Sur les trente membres de la commission, quatre sont hostiles au système Léon Say, cinq acceptent sous réserves, vingt-et-un sont franchement partisans.

EXPULSION DES BÉNÉDICTINS de Solesmes.

Les Bénédictins étaient absolument seuls mercredi, à six heures du matin, à l'église, dans l'intérieur de la clôture.

Ils n'avaient voulu, dans cette douloureuse circonstance, recevoir l'assistance de personne de leurs nombreux amis.

Aucune porte n'était fermée. Tous les moines et le R. P. Abbé ont été portés par les gendarmes depuis le chœur jusqu'à la rue.

Un profond silence régnait dans toute la population indignée, mais fidèle aux conseils de calme, de réserve et de prudence que lui avaient donnés les amis des religieux.

Voici la version officielle communiquée à l'*Avenir de la Sarthe* :

Sablé, 22 mars, 9 h. 25 matin.

Le préfet de la Sarthe, accompagné de M. Letailleur, est parti ce matin par train spécial, à 3 heures et demie, avec une escorte de gendarmerie et 85 hommes du 447^e de ligne.

Ils arrivent à six heures devant l'abbaye. On commença les sommations ; après avoir parlé longuement, le supérieur refusa l'entrée au commissaire. Celui-ci entra à six heures cinq, ainsi que le préfet, le sous-préfet de La Flèche et les gendarmes.

À six heures et demie, on compte huit expulsions ; à partir de ce moment les religieux se laissent traîner, trente-deux ont été dans ce cas, dix-neuf ont été accompagnés ; il y a donc eu cinquante et un expulsés.

À sept heures, tout était terminé.

D'après le *Clairon*, cette mesure serait due à un rapport du préfet de la Sarthe, prétextant que trente-cinq ou quarante Bénédictins sur soixante-douze avaient repris la vie en commun.

Cet attentat nouveau contre la liberté individuelle sera l'une des plus vilaines actions du président du conseil. Cet ingénieur à la mémoire courte. Il y a quelque vingt ans, pressé par un de ses amis, M. de Freycinet songeait à se convertir au catholicisme. Avant d'abjurer la religion protestante dans laquelle il était né, il vint à Solesmes pour

recevoir l'enseignement de dom Guéranger, restaurateur de l'ordre de saint Benoît en France.

M. de Freycinet reçut une hospitalité. L'abbé de Solesmes lui offrit un appartement dans une des dépendances du cloître et le *catéchisa*, ce mot est le mot propre, pendant plusieurs mois. Il est vrai que M. de Freycinet ne se convertit pas, mais il témoigna la plus grande reconnaissance pour les excellents procédés dont les Bénédictins et leur illustre abbé avaient usé envers lui.

Bien longtemps après sa catéchisation, M. de Freycinet était encore en correspondance avec dom Guéranger. La bibliothèque de l'abbaye a conservé un exemplaire d'un traité de l'*Assainissement des eaux de Paris*, par M. Charles de Freycinet. La première page du livre porte une longue dédicace écrite et signée de la main de l'auteur « à ses Très-Révérands Pères les Bénédictins de Solesmes, en témoignage de reconnaissance et de chaude sympathie. »

M. de Freycinet châtie aujourd'hui « en témoignage de reconnaissance et de haute sympathie. »

Qui aime bien châtie bien ! Cette morale en action est commune à la « fraternité » républicaine, qui viole les domiciles paisibles à la force des baïonnettes et fusille, au besoin, les moines, les prêtres, les archevêques et les simples citoyens.

Le *Télégraphe*, journal officieux, nous avertit que cette exécution ne sera pas la seule :

« On nous affirme, dit-il, que le ministre de l'intérieur a fait savoir à plusieurs congrégations qui se trouvent dans le cas de celle de Solesmes que si, dans un délai très-court, elles ne réduisent pas leur personnel au chiffre autrefois toléré, elles seraient dispersées de nouveau, mais totalement cette fois. »

EXPULSION DES TRAPPISTES.

Le ministre de l'intérieur a fait prévenir lundi le supérieur des Trappistes des Dombes, arrondissement de Trévoux (Ain), qu'il allait être procédé à l'expulsion des religieux qui n'étaient pas autorisés à résider dans le couvent.

Le supérieur a écrit au préfet que la seule présence des autorités lui ferait considérer comme moralement accompli l'acte de violence qu'il n'a pas le moyen ni la volonté de repousser.

Le sous-préfet de Trévoux s'est présenté hier matin 23 mars.

L'ENSEIGNEMENT UNIVERSITAIRE.

Deux surveillants du lycée de Lille viennent d'être renvoyés de cet établissement à la suite d'actes d'une immoralité scandaleuse. L'un d'eux a été *replacé* dans une autre maison officielle, mais le second n'a pu jouir de la même faveur, parce que ce n'était pas la première fois que de pareils méfaits lui étaient reprochés. La presse rouge de la région, si prompt à exploiter

les « scandales cléricaux » des provinces plus éloignées, n'a soufflé mot de cette affaire, pas plus d'ailleurs que du drame de l'école laïque d'Amiens, où il y a eu un enfant.

Toujours à Lille.

Pendant les examens des institutrices, l'examineur a demandé à une religieuse « Mademoiselle, quelle est la signification du mot *libertin* ? »

Au XVII^e siècle, dans la langue philosophique, ce mot a d'abord signifié seulement *libre penseur*. Les libres actions des penseurs lui ont ensuite donné le sens qu'il a aujourd'hui.

Telle est la dissertation délicate à laquelle la jeune religieuse était publiquement convoquée, de quelque manière que la question ait été posée.

L'intention « libertine » était manifeste avec le désir de désarçonner l'aspirante.

La religieuse a répondu : « Monsieur, permettez-moi de ne pas répondre à votre question qui ne m'est faite qu'à cause de la robe que je porte. »

Si l'honnête femme, livrée à l'insolence de ce cuistre, eût eu là son père ou son frère, et qu'au sortir de la séance, le curé eût senti une forte botte entre les basques de son habit, il est probable qu'il pour lui la langue de Bossuet — qu'il recommencerait pas, devant les jeunes personnes, ses balançoires étymologiques.

Bien entendu que la religieuse a été fusée.

Encore un exploit des examinateurs de Lille. La gymnastique, on le sait, fait sormais partie du programme des aspirantes au brevet supérieur de capacité. Ce n'est pas seulement la théorie qu'on leur demande à ces jeunes filles, on les oblige encore à des exercices pratiques, exécutés dans un costume particulier dont elles doivent fournir au préalable. C'est ainsi que les aspirantes de Lille ont été convoquées à la gymnase central, où elles ont dû manœuvrer sous l'œil de plusieurs « laïques », qui se gaussaient honteusement et se livraient à des plaisanteries révoltantes. La France, rapportant ces incidents, réclame la publicité des examens pour les pères de famille. Elle a raison. Le jour où les examinateurs pourront redouter une légitime correction de la part des pères de famille pour le cas où ils se montreraient, ou arrogants, ou trop indécents, ou trop indiscrets, ce jour-là, le ton de ces pédales compréhensibles baisserait sensiblement. Mais cela n'est qu'un desideratum auquel les dirigeants de l'université républicaine ne donneront jamais satisfaction. Ce « grand corps » national a horreur du contrôle.

A propos, où en est donc l'affaire du sous-principal de Saumur ?

ÉTRANGER

ALLEMAGNE. — Répondant mardi à la députation du comité central du parti conservateur, qui était venu lui remettre une adresse de dévouement, l'Empereur d'Allemagne s'est exprimé à peu près en ces termes, suivant le *Tageblatt* de Berlin :

« Dans chaque période de ma vie, je me suis forcé de me rappeler que c'est le Tout-Puissant qui crée lui-même ses instruments de certains moments. Dieu m'a aussi destiné à accomplir une tâche déterminée. Je n'ai jamais trouvé, pour les affaires civiles, comme pour les affaires militaires, les personnes et les qualités qui m'étaient nécessaires. »

« Les temps dans lesquels nous vivons sont graves. Un souverain autocrate et un chef d'Etat issu du suffrage du peuple ont été victimes l'an dernier, des attentats criminels des révolutionnaires. »

« En présence de pareils faits, qui pourraient se croire encore en sûreté ? »

« J'ai appris avec joie que le message que le Reichstag avait été favorablement accueilli par une grande partie de la population. J'avais jugé nécessaire de rappeler ce que le gouvernement est en Prusse ; mais une vive foi religieuse est certainement ce qui y a de plus important, comme je l'ai souvent déclaré. »

L'Empereur a mentionné ensuite les événements qui se sont produits dans la famille royale et a parlé avec une profonde émotion de la guérison de l'Impératrice.

La députation a eu une entrevue avec le prince de Bismark dans l'antichambre de l'Empereur.

BULLETIN FINANCIER.

Paris, 23 mars.

La Bourse est très-ferme, tout contribue au relèvement des cours et à la reprise des transactions.

Les fonds étrangers sont fermes. L'Italien monte à 89.35.

Les Rentes françaises s'élèvent progressivement : 3 0/0, 85, 83.15 ; — amortissable, 84.10, 84.27 ; 5 0/0, 116.97, 117.

Les valeurs sont demeurées fermes. La Banque de France est faible, mais cependant le bilan accuse une rentrée d'or de 12,020,000 fr., d'argent de 4,165,000 fr. L'escompte a été abaissé de 4 à 3 1/2 0/0 par suite de l'abaissement de 4 à 3 0/0 par la Banque d'Angleterre du taux de son escompte.

L'action du Crédit Foncier est encore en progrès à 1,650. La somme des prêts autorisés par le conseil d'administration dans sa dernière séance s'élève à 23 millions de francs. Nous ne cessons de recommander les actions et les obligations du Crédit Foncier, nous basant toujours sur la progression constante des affaires de la société.

Parmi les bonnes valeurs, signalons aussi l'action des Magasins généraux de France à 575 ; le titre est susceptible d'une plus-value importante.

Les dispositions du monde financier sont excellentes à l'égard de la Nouvelle Union et le succès certainement sera complet. La période d'activité s'ouvrira pour elle, sa clientèle et ses relations seront établies dès le lendemain de la constitution. Les actionnaires de l'Union Générale auront une participation assurée dans les bénéfices de la Nouvelle Union. La libération des actions se fera presque immédiatement et elles ne sont nullement majorées, puisqu'elles sont émises à 500. La souscription sera close le 5 avril.

On est très actif sur le Crédit Lyonnais ; cette attitude de l'épargne trouve son explication dans l'examen du rapport des commissaires de cette société et qui indique que 12,626,620 fr. de bénéfices ayant été réalisés en 1881, après prélèvements statutaires on pourra distribuer 30 fr. par action.

Chronique Locale et de l'Ouest.

La victime de l'accident arrivé samedi dernier près le théâtre, le sieur Tulasne (Jean), âgé de 70 ans, a succombé hier soir, à l'Hospice, des suites de ses blessures.

POPULATION DE MAINE-ET-LOIRE.

Arrondissements :	1876	1881
Angers.....	161.266	167.057
Baugé.....	74.238	73.543
Cholet.....	126.028	125.244
Saumur.....	92.726	90.438
Segré.....	63.004	62.528
	547.259	548.840

La population générale du département de Maine-et-Loire était de 522,807 en 1856, de 532,325 en 1866 et de 546,471 en 1872. La superficie totale du département de Maine-et-Loire est de 702,510 hectares.

La population a augmenté dans l'arrondissement d'Angers et diminué dans les quatre autres arrondissements.

Les journaux d'Angers publient le texte de l'arrêt de non-lieu rendu par la chambre des mises en accusation de la Cour d'appel d'Angers dans l'affaire Poho.

Nous le reproduisons demain.

LES PREMIERS JOURS DE PRINTEMPS.

On lit dans l'Espérance, de Nantes :

« Le printemps nous a donné deux journées d'une température glaciale, c'étaient de véritables giboulées ; il ne faut cependant pas trop nous plaindre, puisque nous n'avons eu qu'un peu de grêle, mêlée à des ondées glaciales. Ailleurs, à Paris, à Tours, et tout près de nous, à Rennes, la neige est tombée abondamment. »

Le Journal de la Vienne dit aussi :

« Temps détestable, hier 22 mars, pour la rentrée du chevalier Printemps.

» Pluie et vent, coryzas et bronchites, tel est le bilan de cette journée, la plus froide de l'année jusqu'à présent.

» Il est tombé de la neige, et les météorologistes nous en annoncent encore pour la fin du mois. Nous aurons payé cher la première quinzaine. »

PRONOSTICS DE MARS.

Hale de mars, pluie d'avril, rosée de mai, — font août et septembre gais.

Mars venteux, pluvieux avril, — font mai gracieux et gentil.

Si l'équinoxe de printemps, 21 mars, n'est précédé ni suivi d'aucun orage (ce n'est pas le cas, cette année), l'été sera sec 5 fois sur 6.

S'il y a un orage du 19 au 22 mars, l'été sera humide 5 fois sur 6.

Mars aride, avril humide ; — mars pluvieux, avril pluvieux.

Brouillard en mars, gelée en mai. La pluie du vendredi saint (7 avril) abat les gelées de mai.

S'il gèle à N.-D. de mars (25 mars), — chaque mois en aura sa part.

LE RALLYE-LOUDUN.

Dans sa chronique de LA VIE EN PLEIN AIR, le Figaro d'avant-hier publie les lignes suivantes, sous la signature de Florian Pharaon :

« Le Rallye-Loudun a brillamment clôturé sa saison de chasse dans la Vienne par la prise d'un brocard : attaqué à midi et demi à Villiers, l'animal se fait battre dans les bois de Villiers, de Civenay, de la Croix-Carnille, puis il débouche sur Fontevrault, longe les murs du parc de Chavigny, et se fait prendre, après quatre heures de chasse, au pied du château du Petit-Thouars, dont les aimables châtelains, le vicomte et la vicomtesse du Petit-Thouars, aux grands regrets des veneurs, étaient absents.

» C'est le vingt-sixième hallali que sonne le Rallye-Loudun depuis le 15 octobre.

» Étaient présents : le comte d'Oyron, le baron Lejeune, maîtres d'équipage ; MM. Maurice d'Épinay, Rambourg, Loury, le vicomte Ferrand, Hudot et Gaston Lachambre.

» Il y a vingt ans je chassais dans la même contrée, et le récit de ce dernier laisser-courre a fait défiler devant mes yeux ce magnifique pays rabelaisien.

» Nous chassions modestement au fusil, mais parfois le silence des bois de Léré et de Chavigny était troublé par les fanfares de l'équipage de la Motte-Chandenier que menaient à travers la forêt de Fontevrault MM. Hamelin et le baron Lejeune ; il y avait là de vaillants veneurs, M. Le Breck et M. Bruneau, ce dernier, un joyeux conteur que l'on avait surnommé lord Kinsester, — qui ne savait-se-taire. Ces chasses passaient joyeuses à côté de nous, modestes piétons, descendaient les pentes de Thizay pour remonter en forêt de Fontevrault par Saint-Germain-sur-Vienne et Couziers.

» Dans ces mêmes bois, MM. de Marcé venaient souvent découpler sur le lièvre.

» Ce petit coin de terre était alors un admirable pays de chasse. Qu'est-il devenu aujourd'hui ? — S'il a marché dans la voie du progrès... lièvres et perdrix ont dû disparaître. »

Le Journal officiel vient de publier une circulaire du ministre de l'instruction publique sur l'enseignement de la gymnastique. Le ministre annonce que la commission d'éducation militaire, instituée par son prédécesseur, va bientôt fournir à l'administration un règlement technique qui servira de guide dans l'enseignement du tir, et que le ministre de la guerre lui a offert l'appui de son autorité et le concours de ses subordonnés.

Tout canton dans lequel les écoles publiques de garçons recevront un enseignement régulier de gymnastique, d'exercices militaires et de tir, recevra, à l'occasion de la « fête nationale » du 14 juillet, un drapeau à titre de récompense.

Le Français dit que dans plusieurs départements les maires d'un grand nombre de communes, soutenus par les préfets et les députés, songeraient à interdire au clergé de conduire processionnellement les enterrements au cimetière.

ANGERS.

La revue d'hier. — La revue d'honneur du général Schmitz, le nouveau commandant du 9^e corps d'armée, a eu lieu hier, dans la matinée, sur le Champ-de-Mars. Toutes les troupes composant la garnison d'Angers s'y trouvaient réunies. C'était un spectacle imposant.

Les trois régiments, 2^e pontonniers, 77^e de ligne et 42^e cuirassiers-dragons étaient formés en lignes de bataille faisant face au Jardin et prenant toute la largeur de la

place : trois lignes de pontonniers, trois lignes d'infanterie, deux lignes de cavalerie. Le peloton de la compagnie de remonte, et le détachement d'artillerie (4 pièces et 2 caissons) venaient à la suite du 77^e.

Le général Le Touleuc avait le commandement, et attendait sur le terrain l'arrivée du général Schmitz.

Celui-ci arriva bientôt, suivi de tout son état-major, et passa au galop devant le front des troupes.

Pendant tout le temps que dura la revue des pontonniers et du 77^e de ligne, la musique de ce régiment se fit entendre ; puis ce fut le tour de la fanfare des cuirassiers, lorsque le général Schmitz parvint à leurs rangs.

Quand les derniers accents de l'hymne qualifié de national eurent été dispersés par le vent, les trois régiments se sont massés rue de Paris. Le 77^e est parti au pas gymnastique, en fort bon ordre, présentant ainsi un coup d'œil très-intéressant à suivre.

Le défilé a été exécuté de façon convenable, les pontonniers en tête. Chaque section s'avancé en file jusqu'à la moitié du Champ-de-Mars, puis se déployait par une conversion à droite et passait en ligne devant le commandant du 9^e corps.

Seuls les cuirassiers, après avoir défilé, ont exécuté à deux reprises un simulacre de charge au galop, rendue difficile par l'exiguïté du champ, et qui n'en a pas moins bien réussi.

La foule était très-grande partout où on a voulu la laisser stationner.

Nous apprenons que M. Stengers, violoncelle de l'orchestre de l'Association artistique d'Angers, dont tout le monde appréciait le talent de soliste, vient de succomber aux suites de la douloureuse maladie dont il était atteint depuis près d'un mois.

CHRONIQUE MUSICALE.

LA SOCIÉTÉ DE SAINTE-CÉCILE.

La Société de Sainte-Cécile d'Angers a fait dimanche son second début, de la façon la plus brillante, au Concert de l'Association artistique, avec la dernière composition de M. Jules Bordier. Les chœurs de David ont été bien chantés, avec ensemble et précision, dit le Patriote. Cette exécution fait le plus grand honneur à la Société. Il serait à désirer que celle-ci recrutât pour l'hiver prochain un plus grand nombre de membres actifs ; une ville comme Angers devrait au moins fournir une soixantaine de chanteurs.

La même feuille constate le succès obtenu par l'œuvre nouvelle de M. Jules Bordier.

ASSOCIATION ARTISTIQUE D'ANGERS.

Dimanche 26 mars, 145^e Concert populaire. — Symphonie héroïque (Beethoven) ; Ronde de nuit (de Grandval) ; Phaéton, poème symphonique (C. Saint-Saëns) ; ouverture de Tannhauser (Wagner).

Le Festival Massenet, annoncé pour le 26 mars, est remis au 2 avril, dernier Concert de la saison.

UN NOUVEL OPÉRA.

Le Gaulois, de dimanche 19 mars, annonce, de la façon la plus flatteuse, l'audition de David, la scène biblique, pour baryton, chœurs et orchestre, de M. Jules Bordier, dont le succès a été à la hauteur des espérances qu'on en avait conçues. Notre confrère fait suivre sa nouvelle des lignes suivantes, qui nous apprennent que la collaboration de M. Paul Milliet et de M. Jules Bordier ne s'en tiendra pas à cette œuvre intéressante :

« Cette partition a été écrite par le compositeur en vue d'une exécution avec la Société Sainte-Cécile d'Angers ; car le nombre est très-restreint des chœurs pour voix d'hommes avec orchestre. Les beaux vers de M. Paul Milliet, l'auteur applaudi du poème d'Hérodiade, ont rendu au musicien la tâche facile.

» Au surplus, David est le premier résultat d'une collaboration qui ne s'en tiendra pas là ; le poète et le musicien travaillent, en effet, à un opéra-comique qui a pour titre : Nadia. »

L'avenir répond du passé pour M. Jules Bordier, ajoute le Journal de Maine-et-Loire, et nous ne doutons pas, en ce qui nous concerne, que la partition nouvelle ne soit accueillie à la scène aussi favorablement que l'ont été aux concerts ses devancières, Chatterton, David, etc. Nous comptons bien en juger par nous-mêmes.

LE GOUT DU JOUR.

Les lignes suivantes sont extraites de la dernière Chronique musicale du Patriote d'Angers :

«... La Mascotte a décidément conquis le public, et le directeur peut entonner en l'honneur de M. Audran une hymne de reconnaissance. Je l'ai déjà dit : le goût du jour est tout à l'opérette, et je me demande si la Juive ou les Huguenots, même admirablement montés, seraient capables de remplir longtemps la salle. On ne va plus au spectacle que pour s'amuser, c'est l'expression consacrée ; on veut rire. Genève est cette année un exemple frappant de cette passion de la foule pour le genre bâlard et faux inventé par Lecocq. Le directeur, avec une subvention de près de deux cent mille francs, un théâtre superbe, une troupe complète et remarquable, en est réduit à jouer le grand opéra devant des salles vides. Je lis dans un journal théâtral de cette ville les lignes suivantes que je reproduis ici parce qu'elles indiquent bien une situation qui tend à se généraliser. « Quelles sont, dit le rédacteur de cette feuille, les pièces classiques (?) qui ont le plus attiré la foule cette année et jusqu'à ce jour ? La Fille du Tambour Major, la Mascotte, et nous pourrions y ajouter prochainement le Jour et la Nuit. Qui le niera ? Qui viendra dire que ce ne sont pas ces pièces qui sauveront la direction et les commanditaires ? Aida n'a pas eu un succès en rapport avec son importance. Une exécution hors ligne et une mise en scène splendide l'ont sauvée de l'indifférence, et il en serait de même d'Hérodiade. »

» Ainsi, dans une ville comme Genève, avec des artistes d'élite, les œuvres sérieuses doivent céder le pas à l'opérette, et l'opérette seule fait des séries de recettes. Puisse-t-il ne pas en être partout de même, mais c'est là que nous marchons. On m'objectera peut-être qu'il est inutile de se plaindre et qu'on ne peut forcer le public à aller voir des opéras qui l'ennuient. Rien de plus juste dans ce second cas, mais dans le premier ce n'est point en se taisant toujours qu'on finira par découvrir un remède à la déplorable indifférence de ce même public pour les belles choses. » — Candide.

LE ROI DE LAHORE AU GRAND THÉÂTRE DE NANTES.

L'annonce du Roi de Lahore, de Jules Massenet, commence à figurer sur les affiches du Grand-Théâtre de Nantes en caractères de plus en plus visibles, signe évident de l'apparition prochaine de cet opéra. Un nouveau fort ténor et une nouvelle basse ont été engagés pour la circonstance. Massenet doit diriger en personne la première représentation du Roi de Lahore, et on espère que la Direction fera de sérieux efforts pour donner à cette œuvre si intéressante un cadre digne d'elle.

Théâtre de Saumur.

Direction de M. J. ROUBAUD.

DIMANCHE 26 mars 1882.

UNE SEULE REPRÉSENTATION DE SERGE PANINE

Pièce nouvelle en 5 actes, de M. GEORGES OHNET, tirée de son roman couronné par l'Académie française.

Serge Panine.....	MM. MONTLOUIS.
Cayrol.....	HENRI LUGUET.
Hertzog.....	TONY SEIGLET.
Pierre Delarue.....	PIERRE LUGUET.
Savinien.....	MAXNÈRE.
Maréchal.....	MENDASTI.
M ^{me} Desvarennes.....	M ^{me} MÉA.
Jeanne de Cernay.....	JANE MÉA.
Micheline.....	CASTELLI.
La Brède.....	ADALBERT.
Du Tremblay.....	MM. RIVEL.
Justin.....	A. LÉVY.

Bureaux, 7 h. 1/2 ; rideau, 8 h. 1/4.

COURS DE LA BOURSE DE PARIS DU 23 MARS 1882.

Valours au comptant.				Valours au comptant				Valours au comptant.			
Dernier cours.	Hausse	Baisse.		Dernier cours.	Hausse	Baisse.		Dernier cours.	Hausse	Baisse.	
3 % amortissable	83	05	10	Comptoir d'escompte	1017	50	2 50	C. gén. Transatlantique	560		
3 % amortissable nouveau	84	05		Crédit de France	1620			Canal de Suez	2475		5
4 1/2 %	111	50	25	Crédit Foncier, act. 500 fr.	1620		10	Société autrichienne	650		
5 %	116	95	05	Obligations foncières 1877	943	75		OBLIGATIONS.			
Obligations du Trésor	510			Obligations communales 1879	438			Est	372		
Obligations du Trésor nouvelles	510			Obligat. foncières 1879 3 %	434			Midi	375		
Dép. de la Seine, emprunt 1857	240			Soc. de Crédit ind. et comm.	134			Nord	380		
Ville de Paris, oblig. 1855-1860	301			Crédit mobilier	622	56	2 50	Orléans	377		
— 1865, 4 %	513		50	Est	760			Ouest	372	50	
— 1869, 3 %	403		75	Paris-Lyon-Méditerranée	1735	15		Paris-Lyon-Méditerranée	375	50	
— 1871, 5 %	394		1	Midi	1292	50		Paris (Grande-Ceinture)			
— 1875, 4 %	518		1	Nord	2189	25		Paris-Bourbonnais	375		
— 1876, 4 %	518		2	Orléans	1345	5		Canal de Suez	565		
Banque de France	4900		100	Ouest	890						
				Compagnie parisienne du Gaz	1660						

CHEMIN DE FER D'ORLÉANS. GARE DE SAUMUR.

DEPARTS DE SAUMUR VERS ANGERS.

3 heures 8 minutes du matin	express-poste.
6 — 45 — —	(s'arrête à Angers)
8 — 50 — —	omnibus-mixte.
1 — 25 — —	soir,
3 — 39 — —	express.
7 — 15 — —	omnibus.
10 — 37 — —	(s'arrête à Angers)

DEPARTS DE SAUMUR VERS TOURS.

3 heures 26 minutes du matin	direct-mixte.
8 — 21 — —	omnibus.
9 — 43 — —	express.
12 — 40 — —	soir,
4 — 44 — —	omnibus-mixte.
10 — 28 — —	express-poste.

Le train partant d'Angers à 5 heures 35 du soir arrive Saumur à 6 heures 56.

COMPAGNIE PARISIENNE DE VOITURES

L'URBAINE

Société anonyme: Capital 18,000,000 de fr., devant être porté à VINGT-CINQ MILLIONS de fr. (Décision de l'Assemblée générale du 27 janvier 1882)
SIEGE SOCIAL: 24, RUE DU QUATRE-SEPTEMBRE, A PARIS. — Statuts déposés chez M. SEGOND, notaire à Paris.

10,000 ACTIONS DE 500 FR.

(PROVENANT DE L'AUGMENTATION DU CAPITAL SOCIAL)

Sont offertes au public par la Maison de Banque Henri de LAMONTA

AU PRIX DE 530 FRANCS

(Entièrement libérées, jouissance du 1^{er} janvier 1882.)

PAYABLES: 100 francs en souscrivant; — 200 francs à la répartition; — 230 francs le 1^{er} juin; — soit 530 francs
Une bonification de 2 fr. 50 par Titre sera accordée à tout acheteur qui se libérera à la répartition

Les demandes seront reçues:

Les Vendredi 31 Mars et Samedi 1^{er} Avril 1882

à Paris, chez M. HENRI de LAMONTA, banquier, 59, rue Taitbout

AU SIEGE SOCIAL DE L'URBAINE, 24, RUE DU QUATRE-SEPTEMBRE, ET DANS TOUTS SES DÉPÔTS A PARIS

Dans les Départements et à l'Étranger, chez MM. les Banquiers et Agents de change, correspondants de M. HENRI de LAMONTA
Les coupons sont payés en Janvier et Juillet. — On peut souscrire, dès à présent, par correspondance

L'industrie des voitures à Paris a pour base un service d'utilité publique. Elle n'a pas de chômage, pas de morte-saison; elle ne craint ni les crises politiques, ni les crises financières.

Peu d'entreprises présentent aux capitaux qu'elles emploient le même caractère de sécurité et de stabilité.

L'énorme accroissement de la circulation parisienne rend le nombre des voitures de plus en plus insuffisant.

L'Urbaine est la Compagnie préférée du public.

Tout Paris connaît et recherche ses voitures jaunes et ses chapeaux blancs. Depuis sa création, la Compagnie n'a cessé d'augmenter le nombre de ses voitures.

L'Urbaine possède aujourd'hui 2,248 coupés et victorias, 176 voitures diverses et une cavalerie de 3,767 chevaux.

Ses dépôts sont au nombre de neuf, et couvrent une superficie d'environ 60,000 mètres carrés; ils figurent à l'actif, constructions et terrains compris, pour la somme de 11,127,382 fr. 63.

Les recettes de l'exploitation grandissent chaque année; la moyenne qui, en 1879, était de 14.57 par journée de voiture, s'est élevée, en 1881, à 16.55; soit, en deux ans, une augmentation de 13 pour cent.

Encouragés par le grand succès de leur entreprise, les Actionnaires ont résolu, le 27 janvier dernier, d'élever le capital jusqu'à concurrence de 25 millions de francs.

L'expérience démontre que, plus l'exploitation de l'Urbaine se développe, plus elle devient fructueuse. Le nouveau capital augmentera encore la prospérité de la Compagnie.

Les actions mises à la disposition du public proviennent de l'augmentation de capital votée pour créer de nouveaux dépôts et mettre en circulation de nouvelles voitures.

Elles constituent un placement de premier ordre.

L'importance du matériel et des immeubles donne aux actions de l'Urbaine une incomparable solidité.

Les recettes des voitures leur garantissent des dividendes que l'on estime devoir atteindre bientôt 40 à 45 francs par action.

Offertes au public à 530 francs, jouissance du 1^{er} janvier 1882, c'est-à-dire avec le bénéfice de trois mois de coupon, les actions de l'Urbaine arriveront promptement à des cours beaucoup plus élevés.

L'Urbaine, pourvue d'une organisation parfaite, d'un matériel neuf, d'immeubles admirablement situés, fonctionne au grand jour; tout le monde peut visiter ses dépôts, constater son succès et se convaincre que nulle affaire parisienne ne mérite mieux la préférence dont elle jouit auprès du public et des capitalistes.

Toute personne qui en fera la demande recevra un exemplaire des Statuts et un permis pour visiter les Dépôts.

Les Formalités pour l'admission à la Cote officielle ont été remplies.

Étude de M. ROUSSE, notaire à Martigné-Briand.

Aux termes de son testament fait en la forme olographe, en date, à Martigné-Briand, du vingt-sept juillet mil huit cent quatre-vingt-un, déposé le vingt janvier mil huit cent quatre-vingt-deux au rang des minutes de M. ROUSSE, notaire à Martigné-Briand, en vertu d'une ordonnance de la même date de M. Bodin, président du tribunal civil de première instance de Saumur, ledit testament enregistré à Doué, le vingt-trois janvier mil huit cent quatre-vingt-deux, folio 70, case 4, par M. Marchand, qui a perçu neuf francs trente-huit centimes pour le droit.

M^{me} Victoire Balfoué, en son vivant propriétaire, veuve de M. Jean Sigogne, demeurant à Martigné-Briand, a légué à l'Hospice de Martigné-Briand:

1^o Une somme de trente mille francs qui sera, sous peine de nullité de ce legs, être employée de la façon suivante, dans l'année du décès de la testatrice:

Dix mille francs à la construction d'une chapelle pour ledit Hospice, et vingt mille francs à la fondation et à l'entretien à perpétuité dans le même

Hospice de deux lits pour les indigents;

2^o Les draps, les nappes, les serviettes et les essuie-mains de la testatrice.

Pour extrait dressé en conformité de l'article 3 de l'ordonnance du quatorze janvier mil huit cent trente-un.

Avec invitation à tous les héritiers qui prétendraient avoir droit à la succession de M^{me} Sigogne, d'adresser à M. le Préfet de Maine-et-Loire, dans le délai d'un mois, les réclamations qu'ils auraient à faire.

Pour extrait, ROUSSE.
Saumur, 17 mars 1882.

AU COIN DE RUE

DRAPERIES, NOUVEAUTÉS
CONFECTIONS

LOITIÈRE

9 et 11, rue de la Comédie
SAUMUR

On demande un apprenti et un jeune homme aux premiers appointements.
Bonnes références.

Étude de M. GAUTIER, notaire à Saumur.

A VENDRE

PAR ADJUDICATION,

En l'étude de M. GAUTIER,

Le dimanche 26 mars, à midi:

1^o Une PETITE CAMPAGNE, située au Bois-Brard, commune de Saint-Florent, avec jardin, vigne et pressoir, le tout clos de murs, d'une superficie de 12 ares 37 centiares;

2^o Et 20 ares 69 centiares de vigne, au même lieu, joignant M. Tessier et le chemin du Bois-Brard.

On pourra traiter, avant l'adjudication, en s'adressant à M. GAUTIER, notaire. (144)

A CÉDER BON MATÉRIEL

Pour la fabrication des oublies et des macarons.

S'adresser à M^{me} PESCHREUX, rue de la Petite-Bilange, 15. (128)

ENGRAIS ARTIFICIELS.

40 0/0 économie d'argent et de temps par l'emploi des engrais dont je suis seul dépositaire. Succès prouvés.

Pour la grande culture; emploi avec la semence ou en couverture pour les jardins; en arrosage, 4 kilos pour 100 litres d'eau; 25 kilos par 5 ares 50 centiares; 125 grammes par pied de vigne (recommandé). Instructions données pour l'emploi.

Net: 33 fr. les 100 kilos, pris chez COULON-GABORY, à la Sablonnière, près le château de la Fuie, Saumur.

INCONTINENCE D'URINE DES ENFANTS.

Guérison par le traitement du docteur BEAUFUME, de Châteaurenault. Traitement gratuit pour les pauvres.

AVIS

Les personnes atteintes d'une maladie des voies urinaires suivent les traitements et ne guérissent pas. Elles peuvent écrire au Docteur RITH, à Saint-Jean-de-Lozme (200 d'Or). Leur guérison est certaine.

BAINS ET HYDROTHERAPIE

M. SÉCHET

A l'honneur de prévenir les habitants de Saumur que son établissement de Bains et Hydrothérapie vient d'être complètement restauré. Rien n'a été négligé, tant pour le confortable que pour la promptitude dans le service. Sonnerie électrique.

L'établissement est ouvert de 6 heures du matin à 10 heures du soir.

Saumur, imprimerie de P. GODET.